

Sommaire

Avis de convocation et ordre du jour	02
Message du président	03
Conseil d'administration	05
Rapport du directeur général	06
Message du président de la Fédération des producteurs forestiers du Québec	08
Mise en marché	09
Planification forestière	12
Fonds de recherche, de promotion et d'aménagement de la forêt privée	15
Rapport de performance environnementale pour l'année 2024	16
Renseignements supplémentaires	17
L'administration et sa structure	18
Représentants de paroisse	19

Dans ce rapport, seul le genre masculin est utilisé comme générique, dans le but de ne pas alourdir le texte.

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN

Date: Le mardi 6 mai 2025
Endroit: Hôtel Universel (salle Piekouagami)
1000, boulevard des Cascades, Alma
Heure: 18h30 (inscription à 17 h)

À tous les membres,

Prenez avis que le Syndicat des producteurs de bois du Saguenay—Lac-Saint-Jean tiendra l'Assemblée générale annuelle de ses membres, le mardi 6 mai 2025 à 18h30, à l'Hôtel Universel, 1000, boulevard des Cascades, Alma. Prenez note qu'un goûter sera servi à partir de 17 h. Bienvenue à tous!

Donné à Jonquière, le 20 mars 2025.



Daniel Fillion, ing.f.
Directeur général

SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN (Plan conjoint des producteurs de bois du Saguenay—Lac-Saint-Jean)

Date: Le mardi 6 mai 2025
Endroit: Hôtel Universel (salle Piekouagami)
1000, boulevard des Cascades, Alma
Heure: 19 h (inscription à 17 h)

À tous les producteurs de bois,

Prenez avis que le Syndicat des producteurs de bois du Saguenay—Lac-Saint-Jean (Plan conjoint des producteurs de bois du Saguenay—Lac-Saint-Jean) tiendra l'Assemblée générale annuelle des producteurs visés par le plan, le mardi 6 mai 2025 à 19 h, à l'Hôtel Universel, 1000, boulevard des Cascades, Alma.

Donné à Jonquière, le 20 mars 2025.



Daniel Fillion, ing.f.
Directeur général

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Avis de convocation et ordre du jour
3. Procès-verbal de la dernière assemblée générale
4. Ratification des administrateurs
 - Secteur 2
 - Secteur 3
5. Élection de l'administrateur de la relève
6. Clôture de la séance

ORDRE DU JOUR

*(Plan conjoint des producteurs de bois
du Saguenay—Lac-Saint-Jean)*

1. Ouverture de la séance
2. Lecture de l'avis de convocation
3. Acceptation de l'ordre du jour
4. Procès-verbal de la dernière assemblée générale
5. Message du président
6. Présentation des états financiers 2024
7. Nomination de l'auditeur indépendant
8. Rapport d'activité 2024
9. Résolutions
10. Allocutions
11. Divers
12. Clôture de la séance

MESSAGE DU PRÉSIDENT



LA MISE EN MARCHÉ COLLECTIVE

Nous sentons actuellement, à l'échelle du Québec, une certaine effervescence quant à la mise en marché collective du bois de nos forêts privées. Plusieurs milliers de propriétaires, qui n'ont pas encore accès à ce mode de commercialisation, en constatent les avantages et désirent se regrouper afin de l'implanter sur leur territoire et ainsi améliorer leurs conditions. D'un autre côté, plusieurs autres intervenants gravitant principalement autour de certains acheteurs en contestent constamment la pertinence et la légitimité sous toutes sortes de prétextes comme l'efficacité et la libre concurrence, peu se souciant du principe d'équité entre l'ensemble des producteurs. Ce qui provoque des tiraillements entre les intervenants de la forêt privée, qui, j'en suis certain, ne servent aucunement l'intérêt des producteurs et de la forêt privée en général.

Dans un premier temps, j'aimerais rappeler que la mise en marché collective est un mode de commercialisation qui vise simplement un meilleur équilibre dans les rapports entre les producteurs et les acheteurs, et ce, en toute légitimité et à l'avantage de l'un et de l'autre. Il ne s'agit donc pas de l'outil inefficace et dépassé dépeint injustement par ses opposants, loin de là !

Pour les producteurs, la mise en marché collective leur permet de se regrouper et de devenir un seul interlocuteur pour négocier avec leurs clients qui, disons-le, ont plutôt tendance à se regrouper dans des entités de plus en plus grosses. Cette négociation d'égal à égal permet aux producteurs d'améliorer leur environnement d'affaires quant aux prix, aux conditions de mise en marché et à la stabilité des marchés pour le bénéfice de l'ensemble des producteurs du territoire. Cette nuance est importante! Ce qui est tout à fait justifié dans l'environnement économique que nous connaissons actuellement.

Pour les acheteurs, ce type de mise en marché comporte aussi de nombreux avantages que plusieurs se refusent à voir. Elle leur permet, entre autres, de simplifier la gestion de leur approvisionnement en réduisant le nombre d'intervenants, en ayant un seul interlocuteur. Elle leur permet aussi d'avoir un meilleur contrôle sur la qualité du produit et sur la prévisibilité de leur approvisionnement, ce qui est un enjeu essentiel pour l'ensemble de nos clients.

Au final, c'est l'ensemble de la société qui retirera des bénéfices de la mise en marché collective en termes de retombées économiques pour les communautés et, ce qui est encore plus important en région, d'occupation du territoire.

Notre plan conjoint, qui est l'outil principal de la mise en marché collective, est sûrement l'un des plus complets et des plus éprouvés au Québec. Il couvre l'ensemble des produits, que ce soit de la biomasse, du sciage, du panneau ou de la pâte. Depuis sa mise en place, il a toujours bien servi les intérêts de l'ensemble des producteurs de notre région. Il leur a toujours assuré un accès équitable au marché peu importe la distance. Il a apporté la stabilité et la robustesse nécessaires aux producteurs dans un environnement économique qui connaît des hauts et des bas. Il a aussi permis aux producteurs de développer des outils de formation et d'information essentiels dans un environnement économique qui évolue rapidement afin de s'adapter et de s'améliorer. Il a même permis de se développer des marchés quand ceux-ci étaient absents. On a qu'à se rappeler la mise en place de l'usine de panneaux de Chambord qui a été initiée par les producteurs de la région. Sans compter toutes les représentations politiques qu'il nous a permis de réaliser.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Bien sûr, il y aura toujours place à l'amélioration mais je demeure convaincu que les producteurs de la région ont entre les mains un outil précieux pour leur développement et l'amélioration de leurs conditions. Il faut continuer à le développer.

Les opposants à la mise en marché collective font circuler plusieurs mythes quant à sa pertinence mais la réalité est tout autre. Notre histoire en fait la preuve.

Pierre-Maurice Gagnon

Pierre-Maurice Gagnon
Président



CONSEIL D'ADMINISTRATION



PRÉSIDENT

M. PIERRE-AURICE GAGNON

Administrateur secteur 6

VICE-PRÉSIDENT

M. ROGER ALLARD*

Administrateur secteur 3



ADMINISTRATEURS

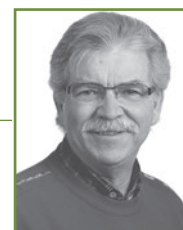


M. TONY POTVIN*

Administrateur secteur 2

M. PHILIPPE POIRIER

Administrateur secteur 7



M. VALÈRE BOIVIN

Administrateur secteur 8

M. RÉMI GAGNÉ

Administrateur secteur 5



M. CAROL BOUCHARD

Administrateur secteur 4

M. JACQUES MORIN

Administrateur secteur 1



* Administrateur sortant

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



L'année 2024 a été, en quelque sorte, le prolongement logique de l'année 2023 sur les marchés du bois d'œuvre nord-américains. On se souviendra que, suite aux sommets record des prix du bois d'œuvre atteints durant la pandémie, le marché s'était réajusté à la baisse au cours de l'année 2023 pour se stabiliser à des prix avoisinant les seuils de rentabilité des usines. Cette conjoncture a donc perduré tout au cours de la dernière année, maintenant les transformateurs dans un climat d'incertitude et obligeant même certaines scieries de la région à cesser leur production pour des périodes plus ou moins longues.

Néanmoins, la demande en bois rond s'est maintenue tout au long de l'année sans toutefois connaître la vigueur que nous avons déjà connue. De plus, le sentiment d'insécurité qui prévalait chez nos clients a incité plusieurs producteurs à faire preuve d'un peu plus de prudence dans leurs opérations malgré que nous avions des ententes fermes qui nous garantissaient

l'accès au marché. Les volumes livrés par les producteurs ont donc connu des légères baisses par rapport à l'année précédente, passant de 240 000 m³ à 202 000 m³ dans le résineux et de 98 000 m³ à 94 000 m³ dans le feuillu. Ce qui représente bien l'environnement dans lequel nous avons évolué au cours de la dernière année.

Les prix, quant à eux, ont subi une légère baisse dans le résineux puisque nous n'avons pu profiter pleinement des mécanismes que nous avons dans la plupart de nos contrats qui prévoient des hausses de prix advenant une bonne performance des marchés du bois d'œuvre, qui ont été plutôt déprimés une bonne partie de l'année. Dans le feuillu, les prix ont légèrement augmenté puisque le marché des panneaux OSB a été un peu plus actif au cours de l'année. Les producteurs ont toutefois été à l'abri des hausses de coût des carburants grâce aux mécanismes de compensation pour les opérations forestières et le transport que nous avons inclus dans nos ententes.

Au niveau de notre gouvernance, nous avons effectué toutes les démarches nécessaires au cours de l'année pour modifier notre réglementation afin d'intégrer un représentant de la relève à notre conseil d'administration. Le règlement de régie interne modifié sera en vigueur dès notre prochaine assemblée générale annuelle et nous permettra d'élire ce nouvel administrateur. Il s'agit d'un changement important dans la gouvernance de notre organisation qui lui permettra de mieux affronter les enjeux qui se profilent quant au renouvellement des propriétaires forestiers et à leurs préoccupations.

Le Syndicat a aussi maintenu son implication dans la gestion du programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées durant la dernière année en participant activement au fonctionnement des deux agences régionales de mise en valeur des forêts privées de la région. Il est important de souligner que, par souci de performance et d'économie, les deux agences de la région ont été fusionnées en cours d'année pour former une seule entité, soit l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Cette fusion, que nous souhaitons depuis longtemps, permettra aux partenaires de simplifier la gestion de l'Agence et de réduire les frais administratifs afin d'investir le maximum d'argent sur le terrain pour la réalisation de travaux sylvicoles. Déjà que nos agences étaient les plus performantes au Québec à ce niveau, cette fusion nous permettra de nous améliorer encore.

Le Syndicat a aussi maintenu son système de gestion environnementale accrédité à la norme ISO 14001:2015. Ce système nous permet principalement de répondre aux exigences environnementales de nos clients au niveau de leur certification de l'approvisionnement en fibre de la forêt privée selon la norme SFI tout en minimisant nos impacts environnementaux lors de nos interventions et en faisant la promotion de la protection de l'environnement auprès des propriétaires.

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Je voudrais souligner, encore cette année, le succès de notre journée forestière qui s'est déroulée au Centre Otis Nature dans la municipalité de Lamarche en septembre dernier. Plus de trois cents producteurs et leur famille ont pu visiter les nombreux exposants présents sur le site et assister à différentes conférences et démonstrations. Toutes nos félicitations aux organisateurs, aux exposants et aux participants.

Finalement, j'aimerais aussi remercier tous les producteurs et productrices, les transporteurs, les employés et les administrateurs du Syndicat qui contribuent, d'année en année, au bon fonctionnement et au succès de l'organisation.



Daniel Fillion, ing.f.
Directeur général



MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA FPFQ



ÉDITORIAL DE GAÉTAN BOUDREULT DANS LA FCN DE MAI 2025

RÉGIME FORESTIER : QUEL AVENIR POUR LES FORÊTS PRIVÉES?

Se projeter dans l'avenir est familier pour nous les forestiers. J'aime me rappeler que les arbres que j'ai plantés sont davantage un legs aux générations futures qu'une action entreprise pour en profiter de mon vivant. Cet avenir est préparé minutieusement, comme en témoignent mes plans d'aménagement forestier et les réflexions perpétuelles qui m'habitent à propos de mes lots à bois.

Pourtant, il s'avère difficile pour moi de prédire si l'avenir des forêts privées est radieux... ou obscur. Nous avons bien tenté de définir un futur idéal dans le cadre des Tables de réflexion sur l'avenir de la forêt, mais avons-nous vraiment été entendus?

Laissez-moi un instant voler la boule de cristal et rêver d'une utopie forestière basée sur le principe de résidualité. En remplaçant le volume de bois produit en forêt publique par celui de la forêt privée, les propriétaires forestiers ont un intérêt grandissant à reboiser pour accentuer la production. Le couvert forestier explose, si bien que les éclaircies pratiquées sont accueillies favorablement par Mère Nature. Entre chaque récolte, les producteurs forestiers, finalement reconnus comme de véritables professionnels, s'abreuvant des principes de la sylviculture d'adaptation et sèment des essences mieux adaptées aux changements climatiques. Les pousses d'avenir pullulent et contribuent à faire foisonner la biodiversité. Le besoin de récolter du bois en forêt publique diminue et le gouvernement parvient à atteindre les objectifs d'aires protégées et de protection de la biodiversité établis dans le Plan nature 2030. Le caribou forestier chante son allégresse et retrouve son territoire; son abondance est telle que la chasse est autorisée. On ne pourra jamais nous empêcher de rêver...

À moins qu'un futur dystopique n'attende nos boisés? Des changements climatiques qui abîment nos arbres, des espèces exotiques qui évincent nos érables et des pressions sociales qui se traduisent par des réglementations abusives nous empêchant d'y remédier. L'avenir de la forêt privée se trouve probablement entre ces deux visions extrêmes.

La refonte du régime forestier amène son lot de nouveaux défis et d'opportunités qui conditionneront les forêts de demain. Est-ce possible que le gouvernement s'attelle à nous donner un coup de main en forêt privée? Est-ce utopique d'espérer que cette aide vienne renforcer le principe de la résidualité?

Peu importe nos doléances envers la forêt publique, il est de notre responsabilité de veiller à l'avenir de nos forêts privées comme nous l'avons déjà si bien fait par le passé. C'est pourquoi je vous invite à vous joindre à moi pour approfondir la réflexion et participer aux discussions lors de notre prochain congrès.

Ensemble, déterminons un avenir de la forêt privée qui nous ressemble.

Gaétan Boudreault

Gaétan Boudreault

Producteur forestier et président de la FPFQ

MISE EN MARCHÉ



MISE EN MARCHÉ DU BOIS 2024

Les producteurs ont été moins nombreux à mettre du bois en marché en 2024 en raison de l'incertitude sur les marchés, des prix offerts et d'une diminution dans la récupération de peuplements affectés par la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Les volumes mis en marché ont également été moins élevés par rapport à l'année précédente, et ce, autant dans les essences feuillues que résineuses. C'est un volume de 297 541 mètres cubes (m^3) qui a été livré dans les différentes usines de transformation de la région, ce qui représente une diminution de 12% par rapport à 2023.

Les quantités produites par les producteurs en 2024 ont été principalement livrées aux usines de sciage et à l'usine de panneaux gaufrés avec lesquelles votre Syndicat a des ententes de mise en marché. Également, de petites quantités ont été livrées à la cogénération, au marché des huiles essentielles ainsi que d'autres petits marchés locaux qui transforment des essences sous utilisées ou des billes de gros diamètre.

Une stagnation des prix du bois d'œuvre sur les marchés a eu un impact sur les prix finaux obtenus par les producteurs. De fait, plusieurs contrats comportent des mécanismes d'indices de marché qui influencent les prix aux producteurs. Les prix finaux dans le résineux pour le groupe sapin, épinette et pin gris ont été légèrement inférieurs à ceux de l'année précédente. Les producteurs ont obtenu un prix de 64.06\$/ m^3 pour le bois tronçonné et 60.06\$/ m^3 pour le bois en longueur d'arbre. Le prix final pour le mélèze tronçonné s'est amélioré et a été de 57.82\$/ m^3 .

Le marché des panneaux gaufrés s'est quelque peu amélioré en 2024, permettant ainsi de bonifier le prix aux producteurs sans toutefois atteindre les prix de 2022. Les prix finaux pour le tremble livré à l'usine West Fraser de Chambord ont été de 38.01\$/ m^3 pour le 8 pieds, 34.01\$/ m^3 pour le 16 pieds et 33.01\$/ m^3 pour le tremble en longueur. Le prix du bouleau de qualité sciage a été de 42.98\$/ m^3 .

Le transport du bois des producteurs s'est bien déroulé au cours de la dernière année sauf à la fin de la saison où le réchauffement des températures au printemps a compliqué les choses. Il faudra composer avec cette nouvelle réalité. Le contrat avec les transporteurs a été renouvelé en 2024, une entente de 3 ans qui permettra de maintenir et assurer le transport du bois des producteurs pour plusieurs années.

Au moment d'écrire ces lignes, il y a beaucoup d'incertitude concernant l'impact que pourrait avoir l'application de tarifs douaniers sur la demande pour les produits forestiers canadiens. Il n'y a aucun arrêt des livraisons de prévu à date mais il faudra suivre le dossier de très près et peut-être ajuster la production en fonction du contexte. À suivre!

A handwritten signature in black ink, reading "Jacques Tremblay".

Jacques Tremblay
Directeur mise en marché

MISE EN MARCHÉ

SOMMAIRE DES LIVRAISONS 2024

Sciage

Essence	Longueur	Volume livré (m³)
Ép. - Sap. - Pig.	9'	10 033
Ép. - Sap. - Pig.	10'	17 500
Ép. - Sap. - Pig.	12'	32 412
Ép. - Sap. - Pig.	16'	119 923
Ép. - Sap. - Pig.	Longueur	5 607
Mélèze	12'	216
Mélèze	16'	6 385
Mélèze	20'	112
Pin blanc	8'	43
Pin blanc	16'	184
Pin blanc	Longueur	3
Tremble	8'	721
Tremble	9'	128
Tremble	10'	403
Tremble	12'	12
Tremble	16'	171
Bouleau	16'	1 309
TOTAL		195 162

Pâte - Panneaux et autres 2024

Essence	Longueur	Volume livré (m³)
Ép - sap - pig	Copeaux	9 359
Tremble	8'	50 692
Tremble	16'	32 297
Tremble	Longueur	6 273
Bouleau	8'	263
Bouleau	16'	1 571
Bouleau	Longueur	36
Branches d'épinettes	Biomasse	1 888
TOTAL		102 379

NOMBRE DE PRODUCTEURS PAR CLASSE DE PRODUCTION

Sciage 2024

Quantité (m³)	Nombre	Pourcentage (%)
0-100	243	54
101-200	72	16
201-300	32	7
301-400	13	3
401-500	23	5
501 et +	65	15
TOTAL	448	100

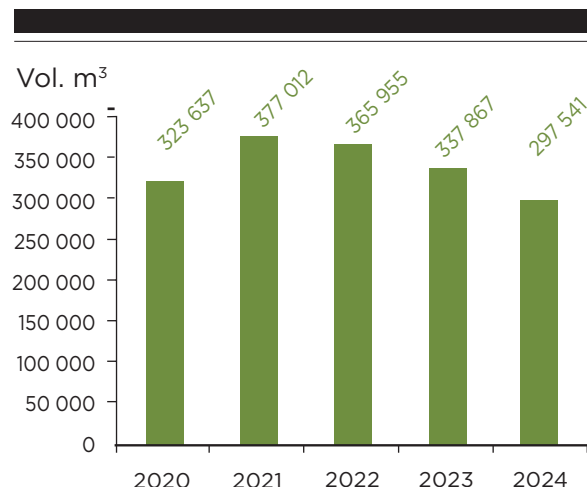
Pâte - Panneaux - Biomasse et autres 2024

Quantité (m³)	Nombre	Pourcentage (%)
0-100	125	54
101-200	28	12
201-300	21	9
301-400	14	6
401-500	10	4
501 et +	34	15
TOTAL	232	100

MISE EN MARCHÉ

VOLUME DES VENTES TOUTES ESSENCES (m³)

Période 2020-2024 (5 ans)



SITUATION DES LIVRAISONS 2024 (m³)

Sciage	195 163
Panneaux	90 497
Pâtes et autres	11 881
TOTAL	297 541
Total résineux	203 665
Total feuillus	93 876

DISTRIBUTION DES REVENUS PROVENANT DE LA VENTE DE BOIS (%)

Valeur à l'usine	100
Producteurs	77,9
Transporteurs	18,6
Administration	1,1
Mise en marché	1,2
Fonds de recherche	0,8
Fonds de mise en valeur	0,4

LISTE DES PRIX FINAUX 2024

Destination sciage (\$/m³)

Essence	Longueur	Prix net au chemin du producteur (\$/m ³)
Épinette - Sapin - Pin gris	Tronçonné	64,06
Épinette - Sapin - Pin gris	Longueur	60,06
Tremble	Tronçonné	43,54
Bouleau	Tronçonné	42,98
Mélèze	Tronçonné	57,82

Destination pâte, poteaux et biomasse

Essence	Longueur	Prix net au chemin du producteur
Épinette - Sapin - Pin gris	Copeaux	30,38 \$/m ³
Tremble panneaux	8 pieds	38,01 \$/m ³
Tremble panneaux	16 pieds	34,01 \$/m ³
Tremble panneaux	Longueur	33,01 \$/m ³
Bouleau panneaux	8 pieds	35,57 \$/tmv
Bouleau panneaux	16 pieds	31,57 \$/tmv
Bouleau panneaux	Longueur	30,57 \$/tmv

PLANIFICATION FORESTIÈRE

PROGRAMMES D'AIDE À LA MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES

Le 7 septembre 2024, les deux agences de la région ont officiellement fusionné pour devenir une seule agence. Cela va permettre de faire des économies et de rendre la structure encore plus efficace tout en éliminant le dédoublement d'efforts.

Au cours de l'année 2024, l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Saguenay—Lac-Saint-Jean a investi 6 275 185 \$ pour la réalisation de travaux sylvicoles. Il s'agit d'une augmentation d'environ 7 % par rapport au montant engagé l'année précédente, ce qui en fait la plus grosse saison à ce jour en termes budgétaires.



Ainsi, la contribution du MRNF pour le programme régulier a été de 4 209 250 \$ et celle pour le programme supplémentaire de subvention 2021 s'est élevée à 755 554 \$ au total. Nous avons aussi obtenu environ 865 000 \$ en vertu du Plan pour une économie verte (PEV), ce qui représente plus de 634 200 plants reboisés et 228 hectares de dégagement de plantation de plus dans les superficies en friche de la région ou celles affectées par la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Le reste du montant investi dans les travaux sylvicoles provient du programme de deux milliards d'arbres (2GA-2021) ainsi que du fonds de roulement des agences et des contributions de l'industrie sur les volumes de bois achetés en provenance de forêt privée.

Répartition des budgets de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Saguenay—Lac-St-Jean Année 2024-2025

	Territoire Saguenay	Territoire Lac-St-Jean	Total	%
Budget engagé dans les travaux de mise en valeur	2 202 461 \$	4 072 724 \$	6 275 185 \$	97,3 %
Administration (prévisions)	62 548 \$	63 796 \$	126 344 \$	2,0 %
Vérification opérationnelle	13 800 \$	31 924 \$	45 724 \$	0,7 %
TOTAL	2 278 809 \$	4 168 444 \$	6 447 253 \$	100 %

Cette année, l'Agence a investi 97,3 % de son budget dans l'exécution de travaux de mise en valeur et maintenu les frais d'administration à 2 % du budget total. Totalisant 45 724 \$, les frais de vérification opérationnelle ne représentent que 0,7 % du budget total.

Cet excellent résultat prouve encore cette année que la stratégie de gestion de l'Agence maximise les investissements en travaux sur le terrain. À ce chapitre, elle figure toujours parmi les plus performantes du Québec.

PLANIFICATION FORESTIÈRE

Voici les principaux travaux réalisés dans le cadre des différents programmes d'aide à la mise en valeur en date du 13 mars 2025 :

Travaux sylvicoles			
	Saguenay (ha)	Lac-St-Jean (ha)	Total Sag-Lac (ha)
Préparation de terrain	308	635	943
Reboisement	553 850 plants	1 481 919 plants	2 035 769 plants
Entretien de plantation	481	902	1 383
Éclaircie précommerciale	78	47	125
Traitements commerciaux	200	178	378
Aide technique mobilisation des bois	52	285	337

LE JOURNAL « ENTRE LES BRANCHES » ET LE SITE INTERNET

Deux outils de communication intéressants sont disponibles pour les propriétaires de lots boisés. En premier lieu, il y a le journal « Entre les branches » qui est publié à deux reprises annuellement. Encore une fois cette année, nous y avons traité de plusieurs sujets susceptibles d'intéresser les producteurs forestiers de la région notamment au niveau de l'état des marchés, des spécifications de façonnage, des dossiers d'actualité dans le domaine forestier, de la certification environnementale et aussi des activités de formation et de sensibilisation. Nous y avons également intégré les demandes de contingent (édition automne) et plus récemment les fiches de nomination au poste d'administrateur (édition printemps). Nous vous invitons à le lire attentivement et n'hésitez pas à nous faire parvenir vos commentaires.

Le Syndicat possède également son site internet à l'adresse www.spbsaglac.qc.ca. Il est conçu pour renseigner sur les différentes activités de l'organisation comme la mise en marché du bois, les activités du fonds forestier, la planification forestière et les dossiers environnementaux, mais aussi pour permettre l'interaction avec les membres. En effet, vous y trouverez des fonctionnalités telles que la demande de production de volume, la déclaration des inventaires de bois en ligne et l'inscription aux formations. De plus, le site comporte plusieurs liens utiles permettant de compléter le contenu. Nous vous invitons à le visiter et à l'utiliser aussi souvent que possible. Il serait aussi important de vous inscrire à notre infolettre si ce n'est pas déjà fait car c'est un moyen privilégié pour vous faire parvenir de l'information, notamment à caractère environnemental.

PLANIFICATION FORESTIÈRE

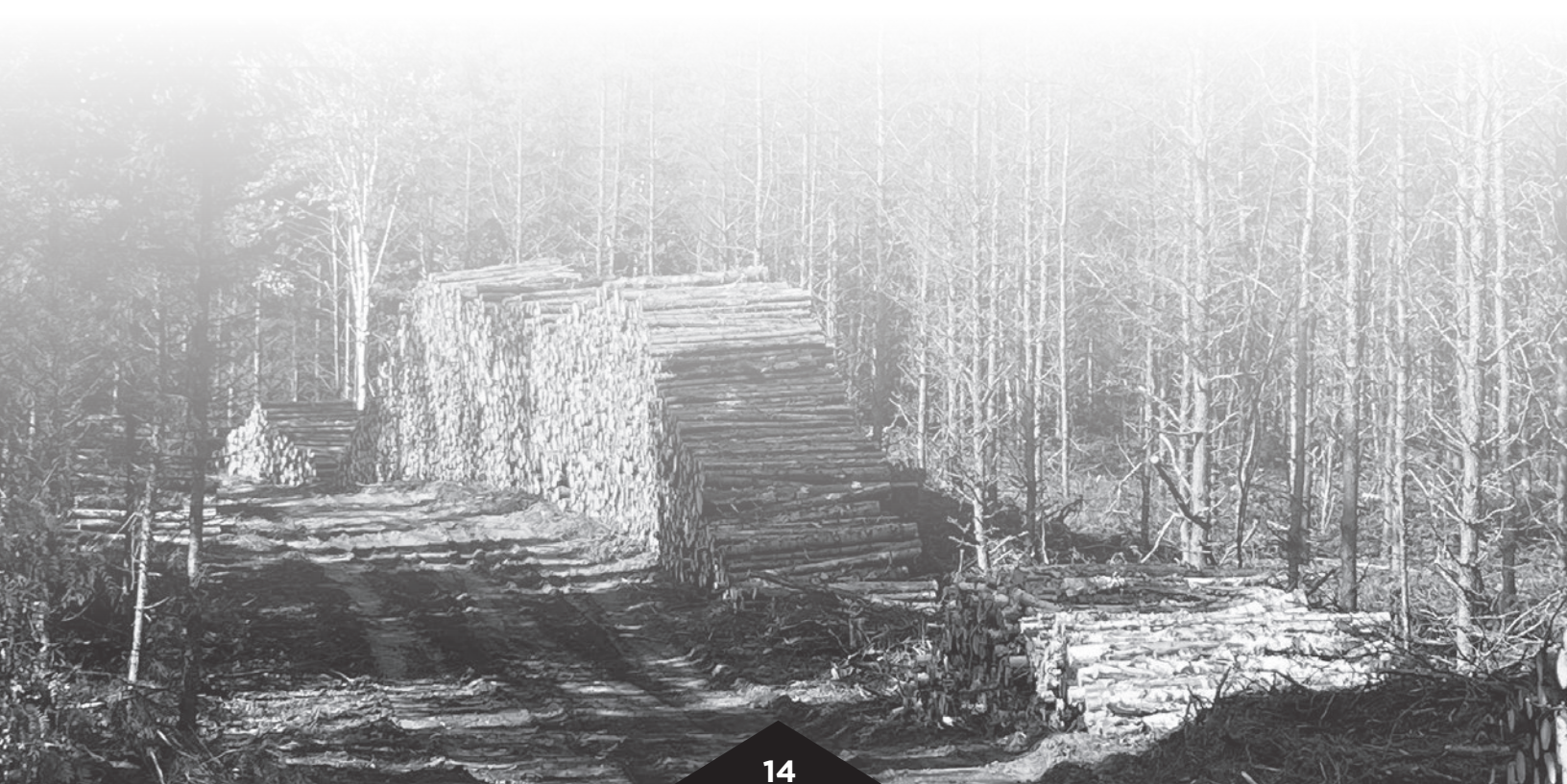
LE STATUT DE PRODUCTEUR FORESTIER

Depuis plus de vingt ans maintenant, le Syndicat agit comme bureau d'enregistrement au statut de producteur forestier. Actuellement, au Québec, environ 30 500 propriétaires détiennent leur certificat de producteur forestier et de ce nombre, 2 250 proviennent de notre région. Les propriétaires qui obtiennent leur statut de producteur forestier reconnu deviennent admissibles au Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées, programme qui sert à financer la réalisation de travaux sylvicoles sur les boisés privés. De plus, il leur permet de bénéficier du programme de remboursement des taxes foncières et pouvoir récupérer jusqu'à 85 % du montant des taxes (municipales et scolaires) pour leurs propriétés forestières enregistrées. Les producteurs forestiers reconnus ont aussi accès à une mesure fiscale avantageuse, soit un mécanisme d'étalement du revenu de la vente de bois sur une période maximale de dix ans. La Financière agricole du Québec leur offre également, moyennant certaines conditions d'admissibilité, des possibilités de financement avantageuses pour l'achat de boisés, l'acquisition de machinerie ou autres.

Pour obtenir davantage de précisions sur le processus d'enregistrement, veuillez communiquer avec madame Marie-Claude Vallée au 418 542-5666 poste 241.



Martin Lavoie, ing.f.
Coordonnateur environnemental



FONDS DE RECHERCHE



FONDS DE RECHERCHE, DE PROMOTION ET D'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT PRIVÉE

La mission du Fonds de recherche, de promotion et d'aménagement de la forêt privée consiste principalement à organiser des activités pour les producteurs afin d'améliorer leurs connaissances et de favoriser le partage d'expertise. C'est dans cette optique que plusieurs activités et rencontres sont organisées. Voici un bref résumé de celles-ci.

FORMATION

Pour cette année, il y a eu seulement une formation pour un total de 12 producteurs inscrits. Ce fut une formation sur la fiscalité forestière qui s'est déroulée à Alma pour accueillir des producteurs du Saguenay et du Lac-St-Jean. L'intérêt pour les formations est encore bien présent malgré que nous ayons eu seulement une formation cette année et deux formations ont dû être annulées pour des raisons hors de notre contrôle. Nous continuerons d'être à l'écoute de vos besoins et motivés à poursuivre ce mandat pour l'année 2025.

JOURNÉE FORESTIÈRE

C'est sous le thème « La forêt privée, une source d'inspiration » que la journée forestière pour les propriétaires de boisés du Saguenay-Lac-Saint-Jean s'est déroulée sur le site du Centre plein air Otis Nature de Lamarche le 7 septembre 2024. Pour l'occasion, des kiosques et exposants de machinerie forestière nous ont offert des démonstrations adaptées à la forêt privée. D'autres équipements et membres de l'industrie étaient aussi présents sur le site pour accueillir les producteurs. Ce sont environ 350 participants, des producteurs accompagnés de leur famille, qui se sont déplacés à travers les différents kiosques tous très intéressants. Nous tenons à remercier tous les exposants pour leur collaboration et leur générosité. Leur présence ainsi que celle des administrateurs, représentants de paroisse et bénévoles ont rendu cette journée possible. Finalement, nous aimerions souligner l'implication du Centre plein air Otis Nature pour leur accueil chaleureux.

Marc-André Dion, Tech.for.
Fonds de recherche, de promotion
et d'aménagement de la forêt privée

VOYAGE D'INFORMATION

Les 19-20-21 septembre derniers, les représentants de paroisse ont participé au voyage d'information qui s'est déroulé dans les Laurentides-Outaouais. Nous sommes allés plus précisément à Vénosta pour la DEMO Internationale 2024 avec un autobus à pleine capacité et même quelques voyageurs qui se sont joints au groupe avec leur véhicule. Lors de ce voyage, les participants ont pu en apprendre davantage sur plusieurs sujets dont une exposition d'équipement forestier révolutionnaire, du réseautage dans l'industrie, les dernières innovations en matière de foresterie et tous les nouveaux équipements à la fine pointe de la technologie. Ce fut un voyage très intéressant qui a permis aux participants de passer un agréable séjour.

ASSOCIATION FORESTIÈRE

Le Fonds de recherche, de promotion et d'aménagement de la forêt privée contribue au financement de l'Association forestière du Saguenay—Lac-Saint-Jean et collabore à plusieurs activités de cette dernière.

CENTRE DE RECHERCHE SUR LA BORÉALIE

Le Fonds de recherche, de promotion et d'aménagement de la forêt privée contribue financièrement au Centre de recherche sur la Boréale de l'Université du Québec à Chicoutimi et participe à plusieurs projets de recherche sur les forêts.

ACTIVITÉS DIVERSES

Le Fonds de recherche, de promotion et d'aménagement de la forêt privée participe financièrement ou collabore à plusieurs activités:

- Visites terrain
- Information auprès des producteurs
- Participation à divers comités
- Identification de boisés et de travaux de plantation
- Participation à divers congrès et expositions d'équipement forestier
- Relations publiques

RAPPORT DE PERFORMANCE

RAPPORT DE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE POUR L'ANNÉE 2024



ISO 14001

QMI-SAI Global

Le système de gestion environnementale ISO 14001:2015 du Syndicat des producteurs de bois du Saguenay–Lac-Saint-Jean poursuit son évolution. Le travail réalisé au cours de l'année 2024 a permis de progresser à plusieurs niveaux. En juin dernier, un audit de réenregistrement a eu lieu et celui-ci a permis d'attester la conformité du système. En effet, aucune non-conformité ni opportunité d'amélioration n'ont été soulevées en regard des différentes exigences de la norme.

Le suivi et le mesurage des contrôles opérationnels nous permettent de conclure à une bonne maîtrise du système de gestion environnementale. C'est le cas notamment au niveau de l'entretien préventif des camions et de la gestion des matières dangereuses résiduelles par nos transporteurs. Un suivi constant de la qualité des pratiques forestières est effectué car ce sont les activités qui présentent le plus d'impacts environnementaux potentiels. On constate une bonne performance quant au respect des prescriptions sylvicoles et à la qualité générale des chantiers d'opération; même chose en ce qui concerne la conformité des équipements des entrepreneurs accrédités.

En second lieu, le Syndicat a accompli son rôle de sensibilisation et d'information auprès des producteurs forestiers. Soulignons entre autres l'envoi de 54 trousseaux pour les nouveaux membres incluant une copie de la dernière édition du guide des saines pratiques d'intervention. De plus, une visite terrain sur les milieux humides a permis d'informer une trentaine de producteurs sur l'importance écologique de ceux-ci et les façons d'y intervenir. Finalement, la collaboration avec l'industrie pour l'approvisionnement en bois de forêt privée certifié SFI s'est poursuivie. En 2024, nous avons maintenu nos efforts dans la formation des transporteurs, entrepreneurs de récolte et producteurs via la formation en ligne du Comité SFI Québec.

L'amélioration de la performance environnementale de l'organisation et de ses membres passe notamment par l'établissement d'objectifs et de cibles à atteindre. Ce processus très important permet d'affecter les efforts et les ressources nécessaires à des tâches importantes identifiées comme prioritaires. À cet effet, trois nouveaux objectifs ont été fixés l'automne dernier dont un en lien avec les crédits carbone et un visant à intégrer l'activité de récolte de branches pour biomasse ou autres usages.

En conclusion, le système de gestion environnementale du Syndicat des producteurs de bois du Saguenay–Lac-Saint-Jean lui permet d'être une organisation proactive qui répond de manière efficace aux standards élevés de l'industrie et aux préoccupations environnementales grandissantes.

Martin Lavoie, ing.f.
Coordonnateur environnemental

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Veuillez prendre note que suite à la révision de certaines normes de vérification, les états financiers de votre Syndicat ne pourront être diffusés avant leur approbation par l'Assemblée générale annuelle. Vous pouvez cependant en obtenir un exemplaire en remplissant le coupon ci-dessous et le poster ou communiquer avec Mme Louise Duchesne au bureau du Syndicat au 418-542-5666 poste 236 ou par courriel à info@spbsaglac.qc.ca

Merci de votre compréhension!



OUI! J'aimerais recevoir une copie des états financiers 2024 du Syndicat des producteurs de bois du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

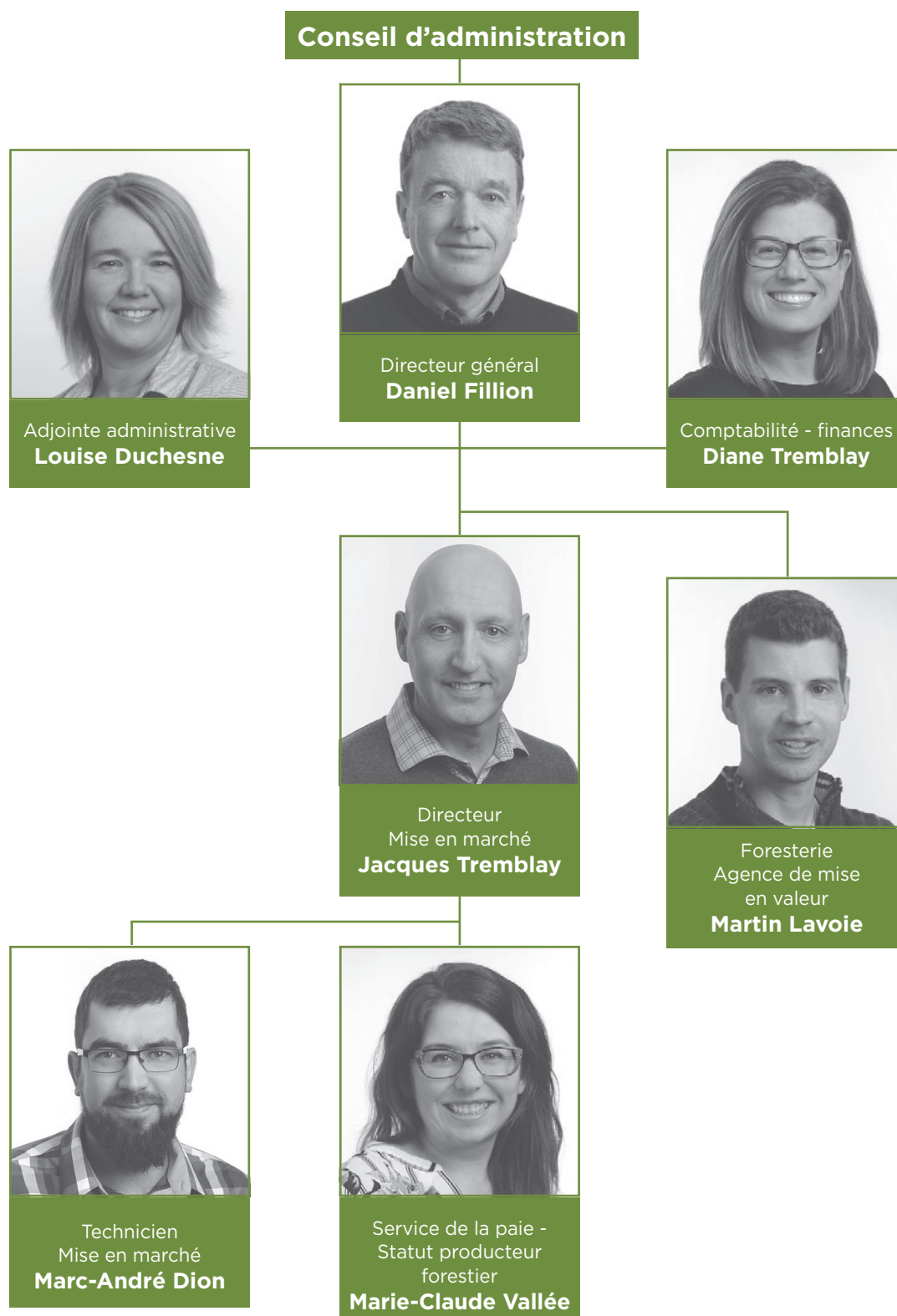
Nom: _____

Adresse: _____

Code postal: _____

Faire parvenir à : Mme Louise Duchesne, 3635, rue Panet, Jonquière, QC G7X 8T7

L'ADMINISTRATION ET SA STRUCTURE



REPRÉSENTANTS DE PAROISSE

SECTEUR 1 : JACQUES MORIN

LA DORÉ • Daniel Laprise
ST-FÉLICIEN • Gilles Carrier
ST-THOMAS • Marie-Hélène Sauvé
ST-EDMOND • Donald Fortin
NORMANDIN • Martial Tremblay
ST-MÉTHODE • Roger Grenier
ST-PRIME • Guy Perron

SECTEUR 2 : TONY POTVIN

ROBERVAL • Gonzague Morin
STE-HEDWIDGE • Michel Parent
LAC-BOUCHETTE • Steeve Thibeault
ST-FRANÇOIS-DE-SALES • Maurice Girard
CHAMBORD • Camil Bouchard
ST-ANDRÉ • Donald Martel

SECTEUR 3 : ROGER ALLARD

DESBIENS • Gérard Mathieu
MÉTABETCHOUAN • Gilbert Harvey
LAC-À-LA-CROIX • Claude H. Simard
ST-GÉDÉON • André Laberge
ST-BRUNO • Jean-Marc Bouchard
HÉBERTVILLE • Daniel Ouellet
HÉBERTVILLE-STATION • Régis Pelletier

SECTEUR 4 : CAROL BOUCHARD

STE-ROSE • Francis Faucher
ST-FULGENCE • Jimmy Allaire
CHICOUTIMI-NORD • Bernard Fillion
FALARDEAU • Napoléon Tremblay
ST-HONORÉ • Yves Pilote
SHIPSHAW • Elie-Marie Tremblay
ST-AMBROISE • Pierre Néron
ST-CHARLES • Poste vacant
BÉGIN • Clermont Allaire

SECTEUR 5 : RÉMI GAGNÉ

PETIT-SAGUENAY • Denis Simard
ANSE-ST-JEAN • Ghislain Dallaire
RIVIÈRE-ÉTERNITÉ • Yves Bouchard
ST-FÉLIX D'OTIS • Bertrand Simard

SECTEUR 6 : PIERRE-MAURICE GAGNON

GRANDE-BAIE • Janick Gagnon
BAGOTVILLE • Pierre Girard
FERLAND • Jacques Lavoie
BOILLEAU • Frédéric Gilbert
JONQUIÈRE • Georges Holmes
LAC-KÉNOGAMI • Louis Girard
LAROUCHE • Poste vacant
CHICOUTIMI • Jonathan Tremblay
LATERRIÈRE • Bertin Côté

SECTEUR 7 : PHILIPPE POIRIER

GIRARDVILLE • Jacquelin Lalancette
ALBANEL • Martin Dumais
NOTRE-DAME-DE-LORETTE • Joël Lacasse
DOLBEAU • Serge Thériège
ST-STANISLAS • Vital Routhier
ST-EUGÈNE • Damien Gauthier
STE-MARGUERITE-MARIE • Rudy Perron
STE-JEANNE-D'ARC • Yvon Lapointe
STE-ÉLISABETH-DE-PROULX • Vivianne Girard
MISTASSINI • Jacques Devin

SECTEUR 8 : VALÈRE BOIVIN

STE-MONIQUE • Alain Gauthier
ST-AUGUSTIN • Yves Bouchard
ALMA • Omer Gilbert
DELISLE • André Bouchard
ST-HENRI-DE-TAILLON • Gilles Larouche
L'ASCENSION • Charles-Henri Dionne
LAMARCHE • Vincent Girard
LABRECQUE • Lévis Turcotte
ST-LUDGER-DE-MILOT • Denis Bouchard
ST-NAZAIRE • Jocelyn Larouche
PÉRIBONKA • Jacques Lamontagne

